

<b>Zeitschrift:</b>	Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerisches Landesmuseum
<b>Band:</b>	3 (1876-1879)
<b>Heft:</b>	9-1
<b>Artikel:</b>	Tables de rochers à Bure et à Grandgour
<b>Autor:</b>	Quiquerez, A.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-155081">https://doi.org/10.5169/seals-155081</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

qui les connut ou qui put en dire quelque chose. Je serais bien heureux si vous pouvez éclairer la question de l'âge de ces objets.

Mes dessins vous donneront-ils une idée suffisante? (Pl. VII, Fig. 5 et 6.)

Le vase n'est qu'ébauché. Il a, en hauteur, 10 centimètres et  $\frac{1}{2}$ , le diamètre supérieur  $11\frac{1}{2}$ , l'inférieur 9. Epaisseur du vase au bord 1 cm., largeur du noyau  $5\frac{1}{2}$ . A l'extérieur comme à l'intérieur le vase a été tourné au moyen d'un instrument primitif très grossier qui a laissé ses traces dans les ondulations et les cannelures des surfaces, j'ai essayé de les reproduire dans mon dessin. Le trou qui se trouve au centre du noyau recevait le pivot qui soutenait le silex qui devait creuser le vase. Après avoir creusé de 3 centimètres le vase, l'ouvrier s'est arrêté et le vase a dû être abandonné. Est-ce peut-être que les bords du trou recevant le pivot s'étant brisés, le pivot n'avait plus la fixité nécessaire à un bon travail?

Le deuxième objet, le noyau central, montre encore plus les imperfections du travail. Le noyau une fois isolé jusqu'au fond du vase, devait être brisé pour le détacher du fond, c'est ce qu'indique bien la partie inférieure du noyau. Les dimensions sont  $11\frac{1}{2}$  c. de long,  $4\frac{1}{2}$  c. de diamètre.

Le roche n'est pas une pierre ollaire ni une serpentine, c'est bien un schiste talqueux.

Ces détails seront-ils suffisants? S'ils ne le sont pas, je suis à votre disposition. Je vous serais bien reconnaissant en échange d'avoir votre opinion sur mon vase.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de toute ma considération.

Marseille 12 octobre 1875.

ALPHONSE BAUX.

## 258.

### Tables de rochers à Bure et à Grandgour.

En 1860 l'Indicateur, dans son numéro trois a rapporté quelque lignes que je lui avais fournies sur des pierres levées et autres monuments préhistoriques parmi lesquels se trouve la Table de Bure. Ce monument signalé dans les actes du moyen âge et qui a laissé son nom à un territoire voisin, a été détruit dans des temps récents; mais son origine a été ensuite contestée. Pour s'assurer des faits nous nous sommes rendus à Bure, le 5 novembre, avec un amateur d'antiquités et nous avons fait une enquête sur la place même où avait existé le monument. Le village de Bure était le chef-lieu d'une des deux grandes mairies d'Ajoie, ou du pays de Porrrentruy, dès avant le 13<sup>e</sup> siècle. Les plaids généraux de la mairie se tenaient au milieu du village, près d'une table de pierre ombragée de deux grands tilleuls déjà mentionnés au 14<sup>e</sup> siècle et qui n'ont été abattus que de nos jours, 1815 et 1830. La table s'appelait la Pierre de Côtay ou la table de justice (Pl. VII, Fig. 7). Elle a été détruite peu avant 1860; mais la pierre supérieure a été employée alors comme pavé devant une maison. Elle a 2 mètres de longueur, 1 de large et 28 centimètres d'épaisseur. Les deux faces sont brutes et les bords ont été un peu régularisés au marteau quand on l'a convertie en pavé. Auparavant ils étaient irréguliers ou bruts comme les deux pierres ou roches qui la supportaient et qui étaient hautes d'environ 75 centimètres. On pouvait se procurer des pierres pareilles dans la localité même. Les hommes qui ont enlevé ce monument, plusieurs vieillards et autres personnes se

sont accordés sur les détails précédents. Tous ont reconnu l'exactitude d'un dessin que je leur ai présenté et qui avait été fait par une personne de la localité, à l'époque où la table avait été enlevée. Ce monument était-il un dolmen ou seulement un travail d'époque plus récente? Nous ne saurions le décider. Il faut cependant remarquer que la mairie de Bure faisait partie de la Séquanie, et qu'elle avait un sanglier sur sa bannière. Les traditions locales sont celles ordinairement attachées aux monuments préhistoriques, qui sont restés des objets d'un culte superstitieux. Les plaidis généraux d'autres localités du pays se tenaient tous auprès de pierres levées: Celui d'Alle à côté de la Pierre-Percée de Courgenay; celui de la Prévôté de Moutier à côté de la Roche de St-Germain, devant le portail de l'église abbatiale de Grandval; celui de Courrendelin, près d'une autre roche consacrée au même Saint dans un cimetière, etc. Toutes ces roches étaient brutes et avaient été transportées et dressées par la main des hommes.

### Grandgour.

A une petite lieue de Bure, sur la voie ferrée de Porrentruy à Delle, l'ancien Prieuré de Grandgour est voisin d'un autre monument. A quelques pas de la route s'ouvre une petite vallée appelée la Favergeatte du latin *Faber*, *Fabrica*, nom qui dans le Jura est un indice certain de l'existence de forges primitives. La vallée est fermée à l'ouest par une paroi de rochers stratifiés horizontalement. Au pied du rocher jaillit une source abondante sortant d'une crevasse et formant de jolies cascades entre des roches moussues. Nulle source du Jura ne présente un tableau plus pittoresque et en même temps plus sauvage. — Tout à côté de la source, mais à plus d'un mètre au-dessus, on remarque une roche informe longue de 2 m. 60 c., et large de 2 m. 30 c., sur 60 centimètres d'épaisseur (Pl. VII, Fig. 8). Elle repose, un peu inclinée, sur trois roches dont deux pointues ou arrondies au sommet, laissant un vide de 1 m. 50 c. sous la grande pierre. Ce n'est point le ruisseau qui a creusé le vide. Il a toujours coulé bien au-dessous. La pierre n'a pu se détacher de la roche voisine et tomber juste sur ses trois supports, dont deux auraient été écrasés par le poids énorme de cette masse de près de 6 mètres cubes. Il a donc fallu la main de l'homme pour pousser cette roche à force de bras et de leviers jusque sur ses supports. Et encore cette pierre devrait-elle se trouver tout près de là, car on n'aurait pu la faire mouvoir sur les pentes ardues qu'il l'environnent. Les traditions locales font attribuer ce monument au culte des fontaines ou des sources, culte très repandu et même persistant dans la contrée. Le nom de Grandgour provient d'un gouffre que formait en ce lieu la rivière d'Alle. Il était à côté de la grotte dans laquelle on a trouvé des objets des temps préhistoriques. — Non loin de là, près de Bonfol, on vénère encore le chêne et la fontaine de St-Tromont, et bien d'autres lieux du Jura indiquent la persistance du culte des rochers, des fontaines et des arbres.

Nous avons déjà indiqué ailleurs le monument de Grandgour; mais nous ne l'avions pas vu. Aussi ce n'est qu'après l'avoir visité et mesuré, comme celui de Bure, que nous venons le décrire, sans vouloir lui donner le nom de Dolmen, le seul cependant qui lui soit applicable.

Bellerive, le 5 novembre 1875.

A. QUIQUEREZ.

